

Avril 2023

Catalogue des forfaits ambulatoires: une version 0.3 inadéquate

La Société suisse de radiologie (SGR-SSR) a pris position concernant le développement des forfaits ambulatoires. Le processus d'élaboration de cette structure tarifaire n'est pas transparent et n'inclut pas suffisamment les sociétés de discipline concernées. L'actuelle version 0.3 est inapplicable en radiologie; elle est rejetée par la SGR-SSR. La SGR-SSR expose ses revendications et les modifications nécessaires dans une prise de position à l'attention de sts sa, de l'Office fédéral de la santé publique, de H+ et de la FMH.

La Société suisse de radiologie (SGR-SSR) s'intéresse depuis longtemps à la question des forfaits. Elle est favorable à la mise en place de forfaits appropriés. Par le passé, la SGR-SSR a déjà développé un catalogue de forfaits par cas ambulatoires en collaboration avec la FMCH, H+ et santésuisse.

La SGR-SSR constate, une fois de plus, que le catalogue de forfaits ambulatoires aujourd'hui présenté dans sa version 0.3 est inutilisable – malgré les remarques et les propositions de correction que la SGR-SSR avait transmises au sujet des versions précédentes. La SGR-SSR n'a pas pu contribuer à la version actuelle du catalogue de forfaits ambulatoires, sa demande de collaboration ayant été refusée par sts sa. La SGR-SSR doute qu'il soit possible de développer un tarif pertinent pour la radiologie sur la base de simples données de coûts et de facturation. En effet, les facteurs qui déterminent l'effort global, et donc les coûts, ne sont que partiellement pris en compte dans ces données.

La version 0.3 a été établie sur la base d'anciennes données du TARMED, qui ne tiennent pas compte d'un grand nombre de nouvelles technologies. Elle ne saurait donc constituer une base pertinente pour des forfaits susceptibles d'être appliqués en radiologie. Dans une prise de position détaillée, la SGR-SSR explique de manière approfondie les lacunes de la version 0.3.

<https://sgr-ssr.ch/wp-content/uploads/2023/05/SGR-SSR-Stellungnahme-Fallpauschalenkatalog-V0.3.pdf>

Longue liste d'insuffisances de fond

Dans sa prise de position, la SGR-SSR énumère les lacunes du catalogue de forfaits ambulatoires (version 0.3). Elles résident dans l'utilisation de données inappropriées pour le calcul d'économicité du tarif, l'absence totale d'un concept de valeur intrinsèque, et le fait que les prestations de radiologie diagnostique ne sont pas découplées des prestations cliniques.

Pour pouvoir développer des forfaits corrects, sts sa doit consulter les sociétés de disciplines médicales et les impliquer activement dans l'élaboration de la structure tarifaire.

La SGR-SSR ne soutiendra pas l'introduction de forfaits basés sur cette version 0.3 et, le cas échéant, s'y opposera en utilisant toutes les voies de recours.

Contact presse

Prof. Dr méd. Florian Buck
Membre du comité de la SGR-SSR
fmbuck@mri-roentgen.ch